

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 23 juin 2008

Date de la convocation	18/06/2008	Conseillers en exercice	14
Date d'affichage	18/06/2008	Conseillers présents	14

L'an deux mil huit, le vingt trois juin, Le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20H30, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy DA LAGE, Maire.

Etaient présents (te) : Messieurs PASQUIS, HALLEY, LEGRAND, BONTE, Adjoints au Maire, Madame CERTAIN, Messieurs ALINGRE, BEAUVAIS, CHAHER, TARDIF, BUISSON, PROUIN, JOUENNE, LEBIGRE

Secrétaire de Séance : Madame GUIGNERY

Ordre du jour

Délibération crédit scolaire
Candidatures publiques aux commissions
Conseil d'école extraordinaire
Compte rendu commission scolaire
Compte rendu commission urbanisme
Questions diverses

1. Approbation du procès verbal de la séance du 19 mai 2008

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, Le Maire demande que soit ajoutée une délibération portant sur le renforcement du réseau incendie. Le Conseil donne son accord.

Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 19 mai 2008. Les corrections suivantes sont apportées :

- au point 10, il faut lire :

* *le nombre de transactions de retrait est minimum de 50 retraits/jour et non le retrait minimum est de 50€/jour*

* *Bertrand TARDIF et non Bernard TARDIF*

En l'absence d'autres remarques, il considère que ce dernier est adopté.

2. Renforcement réseau incendie

Le Maire rappelle que la prévention et la lutte contre l'incendie relèvent de la responsabilité de la Commune et qu'il y a lieu de renforcer 150 m de canalisation, rue du Fief Noble, pour assurer un débit suffisant de la bouche d'incendie située devant la salle polyvalente et la future garderie scolaire. Il invite le conseil à se prononcer sur la réalisation des travaux de mise en conformité estimés à 34 137.65 € H.T. et subventionnables à hauteur de 20% par le Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte le renforcement de 150 m de canalisation, rue du Fief Noble pour un montant de travaux estimés à 34 137.65 € H.T.,**
- **autorise Le Maire à faire les démarches nécessaires pour obtenir les subventions possibles et signer tous documents nécessaires pour le suivi et la réalisation de ces travaux ; cette dépense étant prévue au budget de la section d'investissement pour l'exercice concerné.**

3. Délibération Crédit Scolaire et compte rendu de la commission des affaires scolaires

Didier LEGRAND résume la réunion de la commission des affaires scolaires qui s'est tenue le 2 juin :

- les effectifs de cantine variant de 145 à 160 enfants sont répartis sur 2 services équivalents,
- la nécessité d'un système efficace pour l'inscription prévisionnelle des enfants qui fréquentent la garderie le mercredi,
- la mise à niveau du parc informatique de l'école par l'acquisition de nouveaux matériels ou la location; une étude comparative est à mener,
- le projet école pour les 3 ans à venir sera basé sur la maîtrise de la langue et l'expression française,
- la possibilité de postuler pour un nouveau créneau horaire pour la piscine de Canteleu afin de doubler la fréquentation; actuellement 2 classes découvrent la natation à la piscine de Canteleu.

Concernant la subvention municipale accordée par élève, il propose que celle-ci soit portée à 52.50 €/élève, ce qui représente une augmentation de 2.94% pour l'année 2008-2009.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition et décide que les crédits correspondants soient portés aux budgets des exercices concernés.

4. Candidatures publiques aux commissions

Monsieur Le Maire énumère les personnes extérieures dont la candidature a été retenue dans les commissions suivantes :

Urbanisme : Joël LAMY et Claude LEPELLETIER

Vie économique : Karine VOISIN et Dominique JOURDAIN

Développement durable : Jean-Claude LE CLERC, Thomas HALLEY, Didier CAREL

Communication : Francine MONNIER, Denis PLAQUEVENT, Patrick LEROUILLY, Françoise JOUENNE

Affaires scolaires : Lionel ROBILLARD (Directeur d'école) Olivier MULLER, Françoise CHARLOU, Laurence SABATIER (parents élus)

Liste électorale : Martine JOURDAIN (représentant du Préfet), Régis BILLARD (représentant du Président du Tribunal de Grande Instance)

Impôts directs : en attente de la désignation par Le Directeur des services fiscaux

5. Conseil d'école extraordinaire

La mise en application du décret du 15 mai 2008 portant sur la réduction de 26 à 24 h par semaine de l'enseignement obligatoire, sur la mise en place de l'aide personnalisée, et sur le service des enseignants du premier degré, nécessite l'aménagement de nouveaux horaires de l'école dès la rentrée scolaire.

Après avoir entendu l'exposé du Directeur de l'école, sur la mise en place de l'aide personnalisé pendant l'interclasse du déjeuner, Monsieur Le Maire propose que les horaires soient répartis comme suit ; lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, qu'à compter de la rentrée de septembre 2008, les horaires applicables à l'école Franck Innocent seront :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

Une ampliation sera adressée :

- Au Directeur de l'école Franck Innocent
- A Monsieur L'Inspecteur de l'éducation nationale

6. Compte rendu de la commission urbanisme

Pierre PASQUIS commente le compte rendu de la commission urbanisme qui s'est réunie le 10 juin :

Projet garderie : Le rangement des cartables a été étudié avec l'architecte, des casiers sont prévus sous le préau.

Travaux école maternelle : Il est proposé de réaliser les travaux suivants : la pose de robinets thermostatiques et l'alignement des fenêtres.

Aménagement autour de la poste : Il est prévu la réalisation de deux trottoirs en béton désactivé longeant la poste et le magasin de fleurs et au milieu, un enrobé d'attente.

Véhicules communaux : B.TARDIF et A.BONTE proposent plusieurs devis. Monsieur Le Maire rappelle que la somme budgétée est de 25000 € H.T. subventionnable à 40% et qu'il serait souhaitable d'acquérir un camion benne et un petit véhicule de service. Les devis s'élèvent à 8800€ pour l'acquisition d'un kangoo et de 17400€ pour un Ford.

Portes de la salle polyvalente : Il est nécessaire de réparer la porte côté école et de revoir toutes les serrures extérieures.

7. Questions diverses

Monsieur Le Maire fait part de courriers de remerciements reçus de :

- l'ADMR, pour la subvention accordée
- M. et Mme BANNING LOVER, pour la réalisation des travaux face à leur propriété

Il informe des points suivants :

- la fin théorique des travaux de la poste est prévue le 16 juillet,
- qu'il s'est rendu à l'Agglo, le 16 juin, avec Pierre PASQUIS, à une réunion sur l'étude du passage de La CAR en communauté urbaine qui prendrait, entre autres, la compétence voirie,
- qu'il est prévu un conseil d'Agglo, le 30 juin prochain.

8. Tour de Table

Didier LEGRAND informe que :

- LE PNR (Parc Naturel Régional) a élu les Présidents de commissions et les Administrateurs avec une réelle volonté de redynamiser le Parc
- La commission 'le Journal' se réunira jeudi prochain

Jean-Paul BEAUVAIS nous fait part :

- de la réunion de l'Association des Berges de Seine, jeudi dernier
- de l'abandon du projet CEMEX implanté sur un site plus en aval de la Seine, mais que la vigilance est de mise pour défendre l'intérêt du site et minimiser l'impact des nuisances occasionnées par l'implantation de nouvelles activités du Port Autonome

Vincent BUISSON demande que :

- les articles du journal lui soient envoyés le plus tôt possible afin de planifier la pagination
- qu'un panneau d'affichage soit installé à l'école

Dominique ALINGRE souligne la rapidité à laquelle les bus circulent Rue de Bas et demande qu'un courrier soit envoyé à la TCAR.

Thierry JOUENNE, en contact avec la Société COREPILE, propose l'installation de 3 récupérateurs de piles usagées. Le Conseil émet un avis favorable et propose comme emplacement : la poste, la mairie et le Café de Rouen.

Par ailleurs, il nous informe que projet de jumelage des 3 villages (St Pierre de Manneville – Hautot-sur-Seine et Sahurs) avec un groupement de villages près de la frontière allemande se concrétise et se formalisera par la création d'une association. Monsieur LEROUILLY entretient des échanges de courriers avec la Commune de BEMËL située, en Hollande, sur le bord du Rhin.

Pierre PASQUIS informe que :

- L'ANCG (Association Nationale des Coureurs de Grèves) invite la Municipalité à Veulettes-sur-Mer, du 19 au 29 juillet, à une exposition sur le thème 'le Grand Métier' et à Saint-Aubin-sur-Mer, sur le thème 'Pirates et Corsaires', du 9 au 19 août,
- La MJC (Maison des Jeunes) de DUCLAIR est mandatée par le Département pour gérer la propreté sur le chemin de halage, à l'occasion de la parade en Seine. Il apporte des précisions sur l'organisation de l'ARMADA,
- Le Département offre un défibrillateur aux communes qui en font la demande,

Le Maire clôt la séance à 23 h.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Guy DA LAGE